

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Photofinish Baylon SA en liquidation, Carouge GE**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 26.11.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **19.01.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Photofinish Baylon SA, avenue Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(02029076)